



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA PARTICIPATION DES
PMES/COOPERATIVES DU PRADCIFK A LA FOIRE CI KOREA
14 -17 JUIN 2022 A SEOUL, EN COREE DU SUD.**

L'Alliance Globale du Karité (AGK), en partenariat avec le Cadre Intégré Renforcé, (CIR) a lancé un programme régional d'appui au développement commercial inclusif de la filière karité (PRADCIFK) de 3,6 millions de dollars Américain.

L'initiative facilitera l'exportation des amandes et des produits à valeur ajoutée du karité du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Togo. Elle stimulera une croissance favorable aux pauvres en augmentant la demande de produits à valeur ajoutée du karité, en aidant les petites entreprises à accéder aux marchés internationaux, et en améliorant les revenus liés au commerce pour les femmes qui collectent et transforment les produits du karité.

CI Korea est une exposition internationale en matière d'ingrédients et technologies cosmétiques qui se tient chaque année en Corée du Sud. La foire est destinée aux visiteurs commerciaux et constitue un point de rencontre important pour tous les experts de l'industrie. Pour les entreprises étrangères ayant l'intention de prendre pied sur le marché coréen, il sert également de tremplin, d'autant plus que l'industrie cosmétique dans le pays est en plein essor. L'événement est principalement dédié aux sujets suivants: matières premières et ingrédients cosmétiques, services contractuels et externalisation, emballage et analyse. En outre, les visiteurs auront la possibilité de participer à des séminaires et conférences, ainsi que de dialoguer avec des exposants présélectionnés. En 2021, la foire a enregistré la participation de 632 exposants occupant 1 947 stands et plus de 30 milles visiteurs.

Ainsi, l'Alliance Globale du Karité (AGK) veut saisir l'opportunité pour accompagner au moins **10 PME/Coopératives** des pays cibles du PRADCIFK à participer à ce grand rendez-vous d'affaire en vue de : (1) Promouvoir le karité et l'image de ces PME/Coopératives au-delà des frontières nationales ; (2) Profiter de l'occasion pour connecter les bénéficiaires aux acheteurs régionaux et internationaux qui participeront à l'évènement ; et (3) Créer des liens d'affaire en vue de favoriser l'exportation des produits du karité vers la Corée du Sud et le continent Asiatique, tout en sachant que la Corée du Sud représente l'un des marchés les plus porteurs du continent en matière d'exportation des produits du Karité.

En prélude à leur participation à ce rendez-vous commerciale, les PME sélectionnées bénéficieront d'un renforcement de capacité en vue de mieux les outiller à tirer profit de cette foire.

Le présent appel à manifestation d'intérêt vise à sélectionner au total 10 PME/Coopératives dans les pays cibles du PRADCIFK à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Togo.

Critères de sélection des PME/Coopératives bénéficiaires :

- Être une PME ou une coopérative basée dans l'un des pays bénéficiaires du PRADCIFK.



- Disposer d'une gamme de produits (beurre de karité et/ou produits à base de beurre de karité) de haut standing.
- Être membre de l'AGK et à jour de ses cotisations ou s'engager à se mettre à jour si vous êtes sélectionnés ou encore être non-membre mais s'engager à le devenir au cas où vous êtes sélectionnés
- Être disponible pour suivre une série de formation en ligne ou en présentielle en prélude à la participation à la foire.
- Être capable de prendre en charge 25% du budget total de votre participation à cette foire (Le budget total comprend les frais de visa, billet d'avion, hébergement, transport, location de stand ; test covid ...)
- Avoir été entièrement vacciné d'un vaccin reconnu par l'OMS et disposer d'une preuve numérique avec QR code, (imposé par le pays pour éviter la quarantaine systématique à l'arrivée.)
- Être d'accord pour fournir à l'AGK les données de suivi et évaluation
- Disposer obligatoirement d'un passeport à jour au moment de la soumission de la candidature
- Parler couramment l'anglais serait un atout.

Comment postuler ?

Les PME/Coopératives désireuses de participer à ce rendez-vous d'affaires sont invités à envoyer un mail à l'adresse : f.adisa@globalshea.com avec en copie : ngbeou@globalshea.com , en précisant sur une pièce jointe les points suivants :

- Profil de l'entreprise (Pays, ville, village, année de création, nombre de membres, brève description de l'entreprise ou coopérative ; coordonnées de contact, sites web et réseaux sociaux...).
- Logo et 5 ou 6 images des produits de la PME/Coopérative (en pièce jointe ou sur la fiche de description de l'entreprise)
- Copie du passeport en cours de validité du représentant de l'entreprise à la foire (en pièce jointe)
- Preuve de vaccination covid-19 du représentant de l'entreprise (en pièce jointe)
- Principales attentes en participant à cet évènement.
- Précision de votre niveau d'anglais
- Précision de votre statut d'engagement vis-à-vis de l'AGK ("Je suis membre de l'AGK à jour de mes cotisations / Je m'engage à le devenir si je suis sélectionné.")

Délai de soumission des candidatures : Jeudi 12 Mai 2022 à 12H.

N B : Les candidatures en retards et/ou sans les pièces jointes ou encore celles qui ne respecteront pas les directives mentionnées ci-dessus ne seront pas prises en compte.